COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 18 décembre 2017

Les principales délibérations du Conseil municipal du 18 décembre 2017

L'Esplanade, nouveau poumon vert de Grenoble

Le Conseil municipal a adopté ce soir 4 délibérations sur le projet d'aménagement de l'Esplanade, notamment une qui marque une étape majeure dans l'évolution du projet : **l'approbation du Plan Guide.**

Après plus de deux ans d'une riche co-construction, les urbanistes-concepteurs de l'équipe HDZ ont élaboré un Plan Guide, document cadre fixant les grandes orientations du projet et répondant à la majorité des attentes exprimées par les citoyens.

Ces grandes orientations concernent l'aménagement des espaces publics, le stationnement, les déplacements, la localisation des équipements, des pôles commerciaux et de services ainsi que le nombre et les typologies des futurs logements.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : *« L'aménagement d'espaces paysagers, de verdure, est au cœur de la démarche de conception de ce futur quartier. La nouvelle*

Esplanade sera végétalisée à 50% et un parc d'une longueur de près d'1 km sera créé le long des berges de l'Isère. Le nouveau quartier de l'Esplanade sera ainsi un nouveau poumon vert pour Grenoble : il offrira un nouvel espace de respiration aux portes du centre-ville historique pour tous les Grenoblois et métropolitains, mais donnera aussi une image attractive et verte de notre ville. L'Esplanade est aujourd'hui pour beaucoup la porte d'entrée de Grenoble, elle a désormais vocation à être un quartier vivant, dynamique et agréable, une composante à part entière du cœur de la Métropole.»

Pour Vincent Fristot, Adjoint à l'Urbanisme : *« Les orientations prises en matière de déplacements vont améliorer la vie de ce quartier qui va s'ouvrir à d'autres modes de déplacement que la voiture. L'arrivée du tramway en 2014 a amorcé cette évolution. Parallèlement, à l'aménagement des espaces paysagers, la transformation de la RN481 en boulevard urbain, la création d'un nouveau carrefour d'entrée de ville au nord du quartier, la réalisation d'une passerelle piétons-cycles au-dessus de l'Isère et la requalification patrimoniale du carrefour de la porte de France vont contribuer à l'apaisement général de l'Esplanade. »*

Après l'élaboration de ces grandes orientations, la concertation avec les habitants se poursuivra dans les mois à venir sur des thématiques plus précises : projets d'équipements, opérations bâties…

Budget 2018 : cohérence et ambition au service des Grenobloises et des Grenoblois

Le Conseil municipal a voté ce soir à travers plusieurs délibérations son budget primitif pour l'année 2018. Sur la période 2018-2022, l'Etat a pour le moment fait évoluer la baisse des dotations aux collectivités territoriales. Cette évolution continue néanmoins de faire porter aux communes et aux territoires des contraintes réelles. Face à ces contraintes, la Ville fait le choix de répondre aux urgences et de relever les défis de l'avenir.

Hakim Sabri, Adjoint aux finances, déclare : « *Heureusement, le plan de refondation des services publics locaux élaboré en 2016 a permis de rééquilibrer la trajectoire financière de la Ville, à la dérive depuis 2008. La refondation engagée permet d'amortir l'austérité imposée en évitant de subir au coup par coup tout en préservant les ménages grenoblois d'une nouvelle hausse d'impôts. Nous avons fait le choix d'agir, et de se transformer, avant qu'il ne soit trop tard ! Face au risque de mise sous tutelle préfectorale, nous avons évité le pire. »*

En 2018, la Ville de Grenoble poursuit son redressement financier pour pouvoir relever les défis à venir et poursuivre l'amélioration de la vie des Grenoblois. La priorité reste **l'éducation**, ce qui se traduira, en 2018 encore, par de nombreuses opérations de restructuration et de rénovation des bâtiments scolaires existants et la poursuite des chantiers de nouvelles écoles (près de 11 millions d'€ au total). Les projets majeurs de **réaménagement de l'espace public** se poursuivront avec notamment le projet Cœurs

de Ville - Cœurs de Métropole Grenoble, qui va prendre forme avec le début des travaux de piétonisation de la place Grenette. Et près de 9 millions d'€ seront investis pour **améliorer et développer les équipements culturels, sportifs et associatifs qui maillent le territoire**

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : « *Le budget 2018 est une étape de l'ambition pluriannuelle de la Ville de Grenoble. Faire vivre la cohérence dans le temps est la clé pour révéler durablement les atouts de notre ville. Notre objectif est de répondre aux urgences qui fragilisent les habitants tout en préparant dès à présent le Grenoble de demain, dans un contexte de construction métropolitaine. Pour préparer l'avenir, la Ville s'appuie sur le savoir-faire hérité de sa longue tradition d'innovation sociale, démocratique, environnementale et économique. La Ville de Grenoble innove dans son action pour permettre à chacun d'être un acteur du changement. Permettre à chacun de trouver sa place, recoudre les césures (sociales, économiques, symboliques, etc.) et favoriser l'émancipation sont les principes qui nous ont guidés pour construire ce budget.* »

Un nouvel EHPAD quartier Flaubert !

En juin 2017, la Ville de Grenoble et son CCAS ont adopté un **plan stratégique prévoyant plus de 23 millions d'euros d'investissement, réparti entre 2017 et 2021** pour améliorer l'offre publique en matière d'hébergement des personnes âgées.
Cette démarche vise à conforter et améliorer l'offre publique d'hébergement en Résidences Autonomie et en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPADs) sur le territoire grenoblois et prévoit plusieurs opérations de rénovation pour améliorer la qualité de l'hébergement et l'adapter aux besoins des aînés.

Deux nouvelles résidences vont voir le jour : l'une sur la Presqu'île, l'autre dans le quartier Flaubert.

La construction d'un EHPAD sur la ZAC Flaubert, adoptée ce soir, est l'affirmation d'une ambition d'offrir un pôle moderne d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il prendra le relais des EHPAD Narvik et Delphinelles (dont la fermeture est prévue suite à son ouverture en 2021) avec une **augmentation du nombre de places**.
C'est à l'angle des rues de Stalingrad et Eugène Sue qu'il verra le jour au premier trimestre 2021 (démarrage des travaux prévu à l'été 2019).

Cet établissement, bordé d'un espace vert privatif, comportera **84 lits**, pour une surface de plancher d'environ **5 280 m².**

Vue vers le jardin de l'EHPAD & ses façades intérieures

Puisque la Ville souhaite apporter aux plus fragiles toute l'attention nécessaire, cet EHPAD sera équipé de deux unités psycho-gériatriques de 14 places chacune dédiées aux personnes malades d'Alzheimer.

Kheira Capdepon, Adjointe aux Personnes âgées et à la politique intergénérationnelle, déclare : *« Alors qu'un Grenoblois sur cinq est âgé de 60 ans et plus, la Ville de Grenoble investit pour permettre à chacun de trouver sa place et de bien vivre. Avec un plan stratégique de 23 millions d'euros pour l'hébergement des personnes âgées, Grenoble, ville amie des aînés, répond aux besoins des territoires. Ce nouvel EHPAD, au cœur de l'éco-quartier Flaubert, sera un lieu ouvert sur le quartier et intégré dans la société. »*

A480, la Ville maintient ses réserves

Lors du conseil municipal du 10 juillet 2017, la Ville de Grenoble avait rendu son avis sur le projet de réaménagement du Rondeau et de l'A480 : favorable pour le Rondeau, mais très réservé pour l'A480.

Alors que l'enquête publique est aujourd'hui ouverte et prolongée jusqu'au 12 janvier, en écho à la réunion publique qui se tenait au Stade des Alpes, le Conseil municipal de Grenoble a précisé son avis.

La Ville de Grenoble confirme son avis favorable au réaménagement du Rondeau, réaménagement dont les études ont été engagées en 2014 à l'initiative de la Ville et de la Métropole de Grenoble.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : *« Nous en avions pris l'engagement devant les Grenoblois et avons obtenu le lancement d'études qui aujourd'hui se concrétisent par une*

enquête publique. Le traitement préalable de l'entonnoir est aujourd'hui à portée de main »

Concernant l'aménagement de l'A480, si la Ville de Grenoble constate certains progrès depuis l'avis exprimé en juillet, le Conseil municipal confirme, à ce jour, des réserves importantes qui doivent pouvoir être levées par un travail partenarial à renforcer.

Vincent Fristot, Adjoint à l'urbanisme, précise : *« Concernant Catane et la protection des établissements sensibles en limite du nouveau tracé autoroutier, les voies dédiées co-voiturage et transports en commun sur les portions autoroutières pertinentes, l'étude du 70km, nous souhaitons la conclusion rapide des échanges avec le maitre d'ouvrage de manière à pouvoir lever les réserves ».*

Le Conseil municipal exprime par contre un avis défavorable à ce jour sur la prise en compte de la digue du Drac et souhaite que les travaux engagés sur la digue permettent d'améliorer la protection de la ville contre les inondations du Drac.

Thierry Chastagner, Adjoint délégué à la Sécurité civile, souligne la contradiction entre le programme de travaux projeté et le Plan de Prévention des Risques : *« L'autoroute sépare Grenoble du Drac, l'Etat et AREA doivent donc absolument profiter du chantier de réaménagement de l'infrastructure pour enfin renforcer durablement l'effet digue de l'A480. Le projet doit résolument intégrer des actions d'éradication des brèches identifiées afin d'assurer la réduction du risque inondation, enjeu de sécurité majeur pour la ville, ses habitants et ses emplois ».*